

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2018

Le 31 juillet 2018 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

Présents : Mmes LACHIZE Sandrine, LABRY Odile, MEHL Mireille, SUSPENE Catherine, Mrs PAITA Jean-Marc, BECOT Joël, ARMAND Dominique, BIGOT Yannick, GENS Marcel, GIORDANO Alfred.

Mme Lydia BIGOT a donné pouvoir à Mr Yannick BIGOT

Absent excusé : Mme CORTINOVIS Aurélie.

Absent : Mr MASUREL Jordane

Mme Sandrine LACHIZE est élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal :

Prend connaissances des décisions prises en vertu de la délégation accordée au maire entre le 19 juin 2018 et le 31 juillet 2018

Décide de créer un emploi d'agent d'entretien des bâtiments communaux (scolaire et salle polyvalente) à temps non complet pour 14h60 hebdomadaire à compter du 1^{er} septembre 2018 et de supprimer le poste d'adjoint technique à temps non complet de 18h50 hebdomadaire après avis du CTP, de modifier la durée hebdomadaire du poste d'ATSEM inscrit au tableau des effectifs pour 22h05 et autorise le Maire à signer un avenant au contrat de travail de l'agent pour 22h70 hebdomadaire, fixe le nouveau tableau des emplois permanents de la commune tel qu'indiqué en annexe à compter du 1^{er} septembre 2018 et autorise le Maire à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement de l'adjoint technique.

Prend acte du nombre de dossiers de l'année 2017 instruits par le service urbanisme et autorise le Maire à signer l'avenant n°1 à intervenir entre la commune et la communauté de communes Bugéy sud.

Confirme le vote des subventions prévu lors du vote du budget primitif 2018

Sollicite une aide financière auprès du SDIS de l'AIN pour l'achat de tenues et protections individuelles pour les sapeurs-pompiers.

Prend connaissance des rapports annuels, transmis par la communauté de communes Bugéy sud, relatifs aux services SPANC et TRIMAX. Ces rapports avaient été envoyés préalablement à la réunion à chaque conseiller municipal. Concernant les containers semi enterrés, une partie a été installée sur les sites retenus, les emplacements restants seront pourvus fin aout. La collecte en porte à porte devrait s'arrêter en octobre.

Décide l'informatisation de la cantine garderie avec une mise en service au 1^{er} janvier 2019. Les réservations cantine garderie ainsi que les paiements pourraient ainsi se faire par internet et simplifier les échanges avec la trésorerie.

Prend connaissance du résultat de la consultation relatif au choix d'un bureau d'étude pour la révision du PLU. Le bureau sera désigné en septembre.

Prend connaissance du cout de la structure installée dans la cour de l'école par les services techniques.

Prend connaissance du résultat de la consultation pour les travaux de sécurisation de l'entrée de Petit Brens a été attribué, conformément à l'estimatif. Les travaux sont programmés pour octobre, novembre.

Prend connaissance d'un courrier envoyé par un administré de Codérotaz demandant la révision du planning de travaux.

Emet un avis défavorable au Conservatoire de Musique de Belley pour une éventuelle demande de participation financière pour les élèves domiciliés à Brens.

Prend connaissance de l'installation de caravanes sur la zone artisanale du Pré du Pont depuis le 7 juillet 2018 et des contacts et négociations en cours.

Prend connaissance du courrier du président de l'association des co-lotis du lotissement demandant la reprise de la voirie par la commune. Compte tenu que sur 12 lotissements que comptent la commune un seul a été repris, le maire indique qu'une réponse sera faite indiquant que la commune ne reprend pas de nouvelles voies.

Le Maire,
Jean-Marc PAITA

